



QUE FAUT-IL METTRE DANS LE BAC DES BIODÉCHETS ?

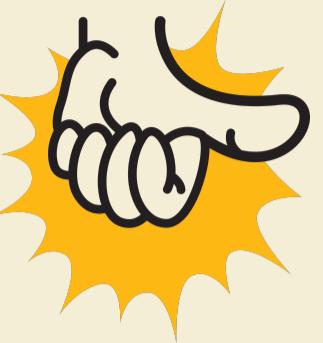


AUTORISÉS

- Épluchures et restes de repas
- Agrumes
- Coquilles (oeufs, noix...)
- Coquillages et crustacés
- Marc de café
- Papier non imprimés et non blanchis
- Pain
- Noyaux de fruits
- Fleurs fanées
- Tontes de gazon et tailles d'arbres



Que ce soit le pain, les légumes, les fruits...



INTERDITS

- Sacs plastiques OK Compost
- Huile de friture
- Dosettes de café (si plastique, alu...)
- Liens : élastiques, ficelles plastique...
- Étiquettes de fruits et légumes
- Papiers imprimés ou blanchis
- Sachets de thé (si plastique, alu...)



COUPEZ LES EN MORCEAUX, ÉVITEZ DE LAISSER DES MORCEAUX TROP GROS !